



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 06/2018
AU CONSEIL COMMUNAL**

Comptes communaux de l'exercice 2017

Séance de la commission

Dates	22 et 23 mai 2018
Lieu	Hôtel de Ville, salle n° 6

Vevey, le 7 mai 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 93 c) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et 131 du règlement du 10 octobre 2014 du Conseil communal, nous avons l'avantage de vous soumettre les comptes 2017 de la Ville. Rappelons que selon ces dispositions, les comptes annuels doivent être déposés au Conseil communal pour la date du 31 mai au plus tard.

1. Résultats des comptes de l'exercice 2017

Résumé en quelques chiffres

Les résultats des comptes de l'exercice 2017 peuvent être résumés en quelques chiffres clés comme suit :

✓ Bénéfice brut, avant écritures de boucllement :	CHF	3'825'568.—
✓ Bénéfice publié :	CHF	125'568.—
✓ Autofinancement :	CHF	13'542'371.—
✓ Dépenses nettes d'investissement :	CHF	8'762'216.—
✓ Taux d'autofinancement :		155 %
✓ Diminution de la dette au 31.12.2017 :	CHF	5'250'000.—

Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2017, adopté par le Conseil communal le 15 décembre 2016, présentait un excédent de charges de **CHF 3'030'600.—**.

Aujourd'hui, le compte d'exploitation de l'exercice 2017 boucle avec un résultat qui est plus favorable que celui du budget puisque les comptes présentent un bénéfice, après opérations de boucllement, de **CHF 125'567.88**.

L'amélioration par rapport aux prévisions budgétaires s'élève à **CHF 3'156'168.—** qui provient à la fois d'une augmentation des revenus (impôts en particulier) de CHF 1'677'912.— et d'une réduction des dépenses de CHF 1'478'256.—.

Le point 2. ci-après donne toutes les explications utiles sur les variations enregistrées entre d'une part les comptes et le budget, et d'autre part, les comptes 2017 et ceux de 2016.

D'autres explications figurent également dans la brochure des comptes.

La situation du budget et des comptes 2017 peut être résumée comme suit :

	<u>Charges</u>		<u>Revenus</u>	
- Budget 2017 voté	CHF	146'976'600.—	CHF	143'946'000.—
- Excédent de charges			CHF	3'030'600.—
			<hr/> <hr/>	
- Comptes 2017	CHF	145'498'344.31	CHF	145'623'912.19
- Excédent de revenus	CHF	125'567.88		
		<hr/> <hr/>		
- Amélioration par rapport au budget		CHF	3'156'167.88	
			<hr/> <hr/>	

Opérations de boucllement

Au vu du bénéfice brut de 3,8 mios de francs, la Municipalité a décidé de procéder à deux écritures de boucllement, soit :

- un amortissement de CHF 2'200'000.— du découvert figurant au bilan qui s'élève à CHF 14'468'545.75 au 1^{er} janvier 2017 (ce montant est la résultante des déficits enregistrés depuis 2010) ;
- une attribution d'un montant de CHF 1'500'000.— au Fonds de réserve pour l'égalisation de la péréquation financière intercommunale, afin de couvrir le supplément de la péréquation et de la facture sociale 2017 à charge des comptes de l'exercice 2018, selon information reçue de l'Etat.

Ces deux opérations de boucllement ont pour effet de réduire le bénéfice publié de CHF 3'825'568.— à CHF 125'568.—.

Autofinancement

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à CHF 13'542'371.—, contre une prévision budgétaire arrêtée à CHF 5'511'200.—.

L'autofinancement moyen pour la période 2011 – 2017 s'élève à CHF 6'118'806.—, selon le tableau annexé au présent préavis. L'objectif fixé par la Municipalité (6 mios au minimum) est ainsi atteint pour la période considérée, grâce au résultat exceptionnel de l'exercice 2017.

Rappelons que l'autofinancement, que l'on peut également appeler « Cash flow », correspond au surplus de liquidités à la fin d'un exercice comptable. Autrement dit, l'autofinancement représente ce qui reste en caisse une fois que toutes les charges de fonctionnement (salaires, subventions, intérêts, participations à des charges cantonales, frais d'entretien, etc.) ont été payées avec les recettes courantes (impôts, subventions, produits du patrimoine, taxes, émoluments, etc.).

L'autofinancement est destiné à financer tout ou partie des investissements (plus l'autofinancement est important et plus le recours à l'emprunt est réduit proportionnellement), à rembourser des emprunts (amortissements financiers) ou à constituer des réserves de trésorerie sous forme de placements.

Dépenses d'investissement

Les dépenses brutes d'investissement pour l'exercice 2017 se sont élevées à CHF 9'243'142.81, dont à déduire CHF 480'926.80 de subventions et de participations de tiers. Ainsi, les investissements nets ont atteint le montant de CHF 8'762'216.01, contre CHF 4'703'691.16 en 2016. Le détail des dépenses d'investissement, objet par objet, figure en fin de la brochure des comptes de l'exercice 2017.

Le degré d'autofinancement s'établit à 155 %. Cela signifie que la Commune a pu financer par ses propres ressources l'entier de ses dépenses d'investissement, et en plus, réduire un peu sa dette.

Découvert au bilan

Le découvert figurant à l'actif du bilan au 1^{er} janvier 2017 s'élève à CHF 14'468'545.75. Ce chiffre est la résultante des exercices déficitaires enregistrés de 2010 à 2016 (à l'exception du bénéfice de CHF 594'862.— en 2014). Après enregistrement de l'amortissement de CHF 2'200'000.— et le bénéfice publié de CHF 125'567.88, le découvert au 31 décembre 2017 est réduit au montant de CHF 12'142'977.87. Afin de pouvoir retrouver un bilan équilibré, il faudra que les comptes des futurs exercices soient à nouveau bénéficiaires, condition impérative pour amortir le découvert.

2. Variations principales par rapport au budget 2017

Charges

Budget 2017	CHF	146'976'600.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>145'498'344.—</u>
Différence en francs	CHF	- 1'478'256.—
Différence en pourcent	%	- 1,01

30 – Autorités et personnel

Budget 2017	CHF	41'929'100.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>39'321'281.—</u>
Différence en francs	CHF	- 2'607'819.—
Différence en pourcent	%	- 6,22

La diminution enregistrée s'explique par le fait que tous les postes de travail prévus au budget (qui est l'image d'un effectif complet du personnel) n'ont pas été, pour diverses raisons, repourvus au cours de l'année 2017. Compte tenu de la correction de la masse salariale budgétisée à hauteur de CHF 840'000.— sous compte n° 141.4361.04 (anticipation de postes vacants durant l'exercice), l'économie réelle par rapport au budget est de CHF 1'767'817.—, ce qui représente une quinzaine de postes EPT, sur un effectif prévu de 342.55 postes (EPT).

Par rapport aux comptes de l'exercice 2016, la masse salariale 2017 accuse une augmentation de CHF 511'578.— ou de 1,32 %, en raison des augmentations statutaires et de la création de nouveaux postes de travail. Le rapport de gestion de la Municipalité donne tous les renseignements utiles au sujet de la variation de l'effectif du personnel de l'Administration communale.

En ce qui concerne l'indice de l'échelle des traitements, il est utile de rappeler que celui-ci est fixé à 104,2 (indice des prix à la consommation de novembre 2010) et qu'il n'y a pas eu d'indexation des traitements pour les années 2012 à 2017 (l'IPC de mars 2018 est de 102,9 – base déc. 2005 = 100).

31 – Biens, services, marchandises

Budget 2017	CHF	23'504'300.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>22'602'213.—</u>
Différence en francs	CHF -	902'087.—
Différence en pourcent	% -	3,84

Cette diminution par rapport aux charges budgétisées provient pour l'essentiel des postes 310 – Imprimés et fournitures de bureau, 311 – Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules et 3188 – Gestion des déchets (budgets surestimés et meilleure gestion des déchets sous chapitre n° 440).

Ces économies s'expliquent, mis à part certains budgets surestimés, par le fait que les services de l'administration se sont efforcés, tout au long de l'année, de rechercher toutes les économies possibles, ainsi qu'une gestion plus efficiente, et que tous les travaux et achats inscrits au budget n'ont pas été engagés selon le calendrier prévu.

32 – Intérêts passifs

Budget 2017	CHF	2'341'000.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>2'304'438.—</u>
Différence en francs	CHF -	36'562.—
Différence en pourcent	% -	1,56

La diminution enregistrée provient du fait que le budget prévu pour le paiement des intérêts des dettes à court terme n'a pas été utilisé compte tenu de la persistance tout au long de l'exercice de taux d'intérêts négatifs. De plus, il faut également tenir compte de la réduction des intérêts rémunérateurs payés par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI) aux contribuables « bons payeurs » (qui versent leurs impôts à l'avance).

La communication municipale n° C09/2018 du 26 février 2018 donne toutes les informations utiles au sujet de l'évolution de l'endettement, des intérêts, des cautions et autres garanties. Au 31 décembre 2017, l'endettement brut a diminué de CHF 5'250'000.—. La Municipalité présentera, par une prochaine communication, la situation de l'endettement brut et net, tel que défini dans le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021.

33 – Amortissements

Budget 2017	CHF	7'944'100.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>10'635'504.—</u>
Différence en francs	CHF +	2'691'404.—
Différence en pourcent	% +	33,88

L'augmentation enregistrée provient des deux postes suivants :

- 200.3330 – Amortissement du découvert au bilan pour un montant de 2,2 mios de francs ;
- 220.3301 – Défalcatons, escomptes et remises d'impôts par l'ACI.

35 – Remboursements, participations et subventions des collectivités publiques

Budget 2017	CHF	42'603'400.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>42'464'427.—</u>
Différence en francs	CHF -	138'973.—
Différence en pourcent	% -	0,33

La faible diminution constatée au bouclage des comptes provient du poste n° 130.3517 – Participation de la Commune aux déficits des compagnies de transports publics (budget surestimé).

36 – Aides et subventions

Budget 2017	CHF	25'170'500.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>22'513'923.—</u>
Différence en francs	CHF -	2'656'577.—
Différence en pourcent	% -	10,55

La diminution enregistrée provient pour l'essentiel du chapitre 769 – REVE (Réseau Enfance Vevey et Environs) qui laisse apparaître au bouclage des comptes une surestimation du budget pour les contributions aux structures d'accueil collectives et au réseau d'accueil familial à la journée (comptes nos 769.3655.01 et 3655.02). La subvention 2017 à l'association ASANTE SANA a été également moins élevée que la prévision budgétaire.

38 – Attributions aux fonds et financements spéciaux

Budget 2017	CHF	1'066'300.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>3'339'599.—</u>
Différence en francs	CHF +	2'273'299.—
Différence en pourcent	% +	213,20

Ce poste enregistre les principaux mouvements suivants :

- le virement au Fonds de réserve des collecteurs de l'excédent de revenus (taxe annuelle d'évacuation) du chapitre 460 – Egouts (CHF 771'595.—) ;
- l'attribution au Fonds pour l'énergie et le développement durable de la taxe spécifique (CHF 193'641.—) ;
- l'attribution au Fonds de réserve pour création de places de stationnement des contributions compensatoires encaissées (CHF 210'000.—) ;
- l'attribution au Fonds de réserve pour la gestion des déchets de l'excédent de revenus du chapitre 440 – Gestion des déchets (CHF 334'334.—) ;

- l'attribution au Fonds A.-M. Zeerleder-Thormann (Musée Jenisch) des gains comptables réalisés en 2017 sur le portefeuille des titres, ainsi que des intérêts et dividendes encaissés (CHF 307'498.—);
- l'attribution au Fonds de réserve pour l'égalisation de la péréquation financière intercommunale d'un montant de CHF 1'500'000.— afin de couvrir le supplément à charge de la Commune du décompte final de la péréquation et de la facture sociale 2017 qui sera facturé en 2018, selon communication de l'Etat. Ce supplément est dû à l'augmentation de la valeur du point d'impôt 2017 et le financement de la 1^{ère} couche de la facture sociale par les recettes fiscales aléatoires (50% du produit de l'impôt sur les successions qui a « rapporté » près de 4 millions de francs en 2017).

L'augmentation des attributions aux fonds de réserve est due à ces trois derniers postes.

39 – Imputations internes

Budget 2017	CHF	2'417'900.—
Comptes 2017	CHF	<u>2'316'959.—</u>
Différence en francs	CHF	- 100'941.—
Différence en pourcent	%	- 4,17

Ce poste, qui représente la facturation des diverses prestations entre services de la Commune, n'appelle pas de remarque particulière. Son évolution est identique à celle du poste 49.

Revenus

Budget 2017	CHF	143'946'000.—
Comptes 2017	CHF	<u>145'623'912.—</u>
Différence en francs	CHF	+ 1'677'912.—
Différence en pourcent	%	+ 1,17

40 – Impôts

Budget 2017	CHF	76'290'000.—
Comptes 2017	CHF	<u>79'268'620.—</u>
Différence en francs	CHF	+ 2'978'620.—
Différence en pourcent	%	+ 3,90

Les recettes fiscales sont détaillées dans un tableau annexé au présent préavis qui présente l'évolution des recettes fiscales 2011 – 2017, avec un comparatif par rapport aux budgets 2017 et 2018, ainsi qu'aux comptes 2016.

Les chiffres présentés appellent les commentaires suivants :

- les recettes fiscales pour l'année 2017 s'élèvent à CHF 80'698'000.— (y compris le poste 44 – Impôt sur les gains immobiliers et impôt sur les travailleurs frontaliers), soit 2,68% de plus que le budget (+ CHF 2'108'000.—) et 9,76% de plus que les comptes 2016 (+ CHF 7'175'000.—) ;

- la prévision budgétaire 2017 pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été corrigée à la baisse au vu de la surestimation des budgets 2015 et 2016. Ainsi, le produit de cet impôt pour l'année 2017 est très proche du budget (à 0,10%). Par contre, il est réjouissant de constater que celui-ci enregistre à nouveau une croissance après avoir connu une diminution en 2015 et 2016 ;
- l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des sociétés et entreprises présentent toujours un bon rendement, dans l'attente de l'introduction de la baisse du taux décidé au niveau cantonal dans le cadre de la RIE III ;
- l'impôt sur les successions connaît un rendement exceptionnel en 2017 (près de 4 mios de francs) contre une moyenne de ces dernières années s'élevant à 1,7 mios. Mais, la moitié du produit de cet impôt doit être reversé pour le financement de la 1^{ère} couche de la facture sociale ;
- les autres impôts n'appellent pas de commentaire particulier (ils sont dans la ligne des exercices précédents).

41 – Patentes, concessions

Budget 2017	CHF	1'060'000.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>1'025'273.—</u>
Différence en francs	CHF -	34'727.—
Différence en pourcent	% -	3,28

La diminution enregistrée provient du poste n° 210.4112.03 – Indemnité liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture d'électricité (budget quelque peu surestimé).

42 – Revenus du patrimoine

Budget 2017	CHF	11'112'500.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>12'503'912.—</u>
Différence en francs	CHF +	1'391'412.—
Différence en pourcent	% +	12,52

L'augmentation de ce poste par rapport au budget provient des comptes suivants :

- 200.4221 : produit des intérêts négatifs sur les emprunts à court terme (CHF 345'573.—)
- 200.4242 : produit de la vente de la parcelle n° 595 au quai Perdonnet (parcelle dite du « pêcheur ») : prix de vente : CHF 850'000.— ;
- 82021 : legs Anne-Marie Zeerleder-Thormann (Musée Jenisch) : intérêts, dividendes et gains comptables sur le portefeuille titres (CHF 332'219.—).

43 – Taxes, émoluments, produits des ventes

Budget 2017	CHF	14'991'100.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>13'357'225.—</u>
Différence en francs	CHF -	1'633'875.—
Différence en pourcent	% -	10,90

La diminution enregistrée par rapport au budget provient pour l'essentiel des trois postes suivants :

- 2962.4355 – Vente de vins des « Vignes de Vevey » : budget surestimé et faible production de la récolte 2016 vendue en 2017 (voir la statistique du rendement du vignoble sous chapitre IV de la brochure des comptes 2017) ;
- 460 : produit de la taxe annuelle d'évacuation des eaux (budget surestimé) ;
- 141.4361.04 : le correctif de la masse salariale de CHF 840'000.— de francs inscrit au budget a été ventilé dans les comptes salaires sous forme d'économie (non repourvue d'un poste vacant avant un délai de trois mois).

44 – Part à des recettes cantonales

Budget 2017	CHF	2'300'000.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>1'434'269.—</u>
Différence en francs	CHF -	865'731.—
Différence en pourcent	% -	37,64

Ce poste représente la part de la Commune (5/12èmes) à l'impôt sur les gains immobiliers (compte n° 220.4411) et à l'impôt sur les travailleurs frontaliers (compte n° 220.4414). Le budget 2017 pour les gains immobiliers, basé sur ceux des comptes 2013 à 2015, a été surestimé.

45 – Participations et remboursements de collectivités publiques

Budget 2017	CHF	35'236'600.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>35'417'965.—</u>
Différence en francs	CHF +	181'365.—
Différence en pourcent	% +	0,51

Ce poste enregistre deux variations divergentes, soit :

- le décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et la facture sociale 2016 qui laisse apparaître un solde en faveur de la Commune de CHF 2'034'073.— qui a été versé en septembre 2017. Ce décompte favorable pour Vevey s'explique par le fait que les acomptes payés en 2016 ont été calculés sur la base des rendements fiscaux 2014 qui ont été supérieurs à ceux de 2016 ;
- une surestimation du budget du financement du réseau REVE (Réseau Enfance Vevey et Environs) à charge des partenaires. Voir la diminution des charges enregistrée sous poste n° 36.

46 – Autres participations et subventions

Budget 2017	CHF	69'300.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>62'090.—</u>
Différence en francs	CHF -	7'210.—
Différence en pourcent	% -	10,40

Ce poste de faible importance comprend la participation de tiers à des charges communales dans les domaines de l'éducation, du trafic et de l'énergie et varie en fonction des dépenses réelles facturées.

48 – Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Budget 2017	CHF	468'600.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>237'600.—</u>
Différence en francs	CHF -	231'000.—
Différence en pourcent	% -	49,30

La diminution enregistrée par rapport au budget provient du poste n° 440.4812 – Prélèvement sur le fonds de réserve pour la gestion des déchets, compte tenu du fait que ce chapitre présente au bouclage de l'exercice 2017 un excédent de recettes, et non une perte telle que prévue au budget.

49 – Imputations internes

Budget 2017	CHF	2'417'900.—
Comptes 2017	<u>CHF</u>	<u>2'316'959.—</u>
Différence en francs	CHF -	100'941.—
Différence en pourcent	% -	4,17

Ce poste n'appelle pas de remarque particulière (variation identique à celle du poste 39).

3. Bilan

L'examen des divers postes du bilan de la ville (voir tableau "Bilans comparés" en annexe) permet de faire les commentaires suivants :

ACTIF

910 - Disponibilités

La trésorerie disponible diminue de 1,5 millions de francs par rapport au 31 décembre 2016. Cette diminution est à mettre en relation avec l'autofinancement dégagé durant l'exercice, la diminution de l'endettement et le financement des investissements 2017.

911 - Débiteurs et comptes courants

Ce poste augmente de 1 million de francs par rapport au 31 décembre 2016. Il représente essentiellement le solde des impôts dus par les contribuables à verser par l'intermédiaire de l'Etat.

912 - Placements du patrimoine financier

Ce poste comprend, pour l'essentiel, les propriétés communales (terrains et bâtiments) faisant partie du patrimoine financier, soit celles qui ne sont pas absolument nécessaires à l'accomplissement des tâches de la Commune et qui, de ce fait, peuvent être aliénées.

Selon les dispositions de l'article 26 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les immeubles du patrimoine financier doivent figurer à l'actif du bilan, à concurrence de leur estimation fiscale.

Le détail des propriétés communales est donné dans la brochure des comptes de l'exercice 2017.

Ce poste enregistre une petite diminution de CHF 126'450.— (titres et placements du patrimoine financier).

913 - Actifs transitoires

Ce poste enregistre les comptes de liaison avec les fonds spéciaux et rentiers hors bilan de la Ville, ainsi que les produits à recevoir et les charges payées d'avance. L'augmentation est de 2,1 mios par rapport au 31 décembre 2016.

914 - Investissements du patrimoine administratif

L'augmentation est de 1,7 mios de francs par rapport au 31 décembre 2016. Elle s'explique par les investissements réalisés en 2017, diminués des amortissements qui ont été moins élevés. Le détail des investissements et amortissements par objet figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2017.

915 - Titres du patrimoine administratif

Le détail du portefeuille des titres détenus par la Commune figure également dans la brochure des comptes 2017. Ce poste est stable d'un exercice à l'autre.

919 - Découvert

Il enregistre l'amortissement de CHF 2'200'000.— (opération de bouclage) et le bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 125'567.88 et diminue ainsi de CHF 14'468'545.75 à CHF 12'142'977.87.

PASSIF

920 - Engagements courants

Ce poste correspond, pour l'essentiel, aux fournisseurs (factures à payer) enregistrés avant le 31 décembre 2017 et payables en 2018. Il augmente de 3,5 mios par rapport au 31 décembre 2016.

921 - Dettes à court terme

Compte tenu des conditions favorables du marché des capitaux (taux d'intérêts négatifs), la dette à court terme (durée inférieure à 12 mois) a été maintenue à hauteur de 65 mios de francs.

922 - Emprunts à moyen et long termes

La dette à moyen et long termes a, quant à elle, diminué de 5,25 mios.

Voir la communication n° C09/2018 du 26 février 2018 présentant l'évolution de l'endettement.

925 - Passifs transitoires

Ce poste enregistre les charges à payer et les produits reçus d'avance. Il est stable par rapport au 31.12.2016.

928 - Financements spéciaux et Fonds de réserve

Ce poste augmente de 2,8 mio de francs et les mouvements enregistrés au cours de l'exercice figurent dans la brochure des comptes 2017 sous chapitre VI. Voir également les explications données sous le poste 38 ci-dessus (chapitre 2.).

4. Conclusion

La Municipalité se déclare satisfaite du bouclage des comptes de l'exercice 2017 qui présente des résultats très favorables, tant du point de vue du bénéfice brut que de l'autofinancement. Les dépenses d'investissement ont pu être entièrement financées par les propres ressources financières de la Commune et, en plus, la dette a pu être réduite. Par ailleurs, il a été possible d'amortir quelque peu le découvert du bilan et constituer une provision pour couvrir la charge supplémentaire de la péréquation financière et de la facture sociale 2017 qui sera à charge des comptes 2018.

Toutefois, malgré ces bons résultats, les efforts visant à maintenir des finances communales équilibrées ne doivent pas être relâchés. En effet, nous venons de recevoir une estimation de l'impact de l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise qui devrait représentée pour notre Commune un coût de 4,8 mios de francs pour le budget 2019, soit l'équivalent de 6 points d'impôt.

* * * * *

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 06/2018 du 7 mai 2018, concernant "Comptes communaux de l'exercice 2017"

VU le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

d'approuver les comptes de l'exercice 2017, soit :

1. Comptes de la Ville
2. Comptes des fonds spéciaux gérés par la Ville

et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter

Municipal-délégué : - M. Etienne Rivier, municipal-directeur des finances et de Sécurité Riviera

Annexes : - Charges et revenus par direction
- Charges et revenus par nature
- Recettes fiscales 2011 – 2018
- Evolution de l'autofinancement 2011 - 2017
- Bilan comparé 2016 - 2017

Commune de Vevey

Comptes 2017

Charges et revenus par direction

	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	14'069'415.39	2'172'111.76	14'644'000	3'396'300	12'982'032.12	1'954'859.46
Direction des finances	39'452'091.68	111'638'662.69	34'979'000	107'164'300	38'349'026.22	103'015'742.05
Direction de l'architecture et des infrastructures	2'893'623.49	220'445.65	3'088'500	239'000	2'613'873.43	252'147.60
Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable	2'133'715.26	67'6927.25	1'932'500	595'700	2'079'319.57	1'000'839.10
Direction des espaces publics	14'417'116.64	5'283'113.51	16'192'800	5'727'100	14'569'883.49	5'477'663.47
Direction de l'éducation	7'467'387.64	1'276'957.05	7'615'400	1'025'000	7'053'803.49	1'270'573.85
Direction de la sécurité	4'346'483.77	1'596'788.13	4'288'800	1'525'000	4'550'639.41	1'294'577.60
Direction des affaires sociales et familiales	48'964'095.79	21'312'771.22	52'457'700	23'076'300	48'259'187.54	20'694'695.55
Direction de la culture	9'211'211.38	850'653.33	8'969'600	579'800	9'023'611.94	771'895.17
Jeunesse et sports	2'543'203.27	595'481.60	2'808'300	617'500	2'614'734.31	560'314.95
Totaux	145'498'344.31	145'623'912.19	146'976'600	143'946'000	142'096'111.52	136'293'308.80
Excédent de charges						
Excédent de revenus	125'567.88			3'030'600		5'802'802.72
Sommes égales	145'623'912.19	145'623'912.19	146'976'600	146'976'600	142'096'111.52	142'096'111.52

Commune de Vevey Comptes 2017 Charges et revenus par nature

	Comptes 2017	en % du total	Budget 2017	en % du total	Comptes 2016	en % du total	Ecart C17-B17		Ecart C17-C16	
							en francs	en %	en francs	en %
3 CHARGES										
30 Autorités et personnel	39'321'281	27.03%	41'929'100	28.53%	38'809'703	27.31%	-2'607'819	-6.22%	511'578	1.32%
31 Biens, services, marchandises	22'602'213	15.53%	23'504'300	15.99%	21'268'157	14.97%	-902'087	-3.84%	1'334'056	6.27%
32 Intérêts passifs	2'304'438	1.58%	2'341'000	1.59%	2'801'544	1.97%	-36'562	-1.56%	-497'106	-17.74%
33 Amortissements	10'635'504	7.31%	7'944'100	5.41%	10'172'072	7.16%	2'691'404	33.88%	463'432	4.56%
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	42'464'427	29.19%	42'603'400	28.99%	43'224'806	30.42%	-138'973	-0.33%	-760'379	-1.76%
36 Aides et subventions	22'513'923	15.47%	25'170'500	17.13%	22'290'594	15.69%	-2'656'577	-10.55%	223'329	1.00%
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'339'599	2.30%	1'066'300	0.73%	1'736'568	1.22%	2'273'299	213.20%	1'603'031	92.31%
39 Imputations internes	2'316'959	1.59%	2'417'900	1.65%	1'792'668	1.26%	-100'941	-4.17%	524'291	29.25%
4 REVENUS	145'498'344	100.00%	146'976'600	100.00%	142'096'112	100.00%	-1'478'256	-1.01%	3'402'233	2.39%
40 Impôts	79'268'620	54.43%	76'290'000	53.00%	72'050'859	52.86%	2'978'620	3.90%	7'217'761	10.02%
41 Patentes, concessions	1'025'273	0.70%	1'060'000	0.74%	1'006'358	0.74%	-34'727	-3.28%	18'916	1.88%
42 Revenus du patrimoine	12'503'912	8.59%	11'112'500	7.72%	13'375'479	9.81%	1'391'412	12.52%	-871'567	-6.52%
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	13'357'225	9.17%	14'991'100	10.41%	14'044'464	10.30%	-1'633'875	-10.90%	-687'239	-4.89%
44 Parts à des recettes cantonales	1'434'269	0.98%	2'300'000	1.60%	1'472'318	1.08%	-865'731	-37.64%	-38'050	-2.58%
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	35'417'965	24.32%	35'236'600	24.48%	32'137'303	23.58%	181'365	0.51%	3'280'662	10.21%
46 Autres participations et subventions	62'090	0.04%	69'300	0.05%	92'314	0.07%	-7'210	-10.40%	-30'224	-32.74%
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	237'600	0.16%	468'600	0.33%	321'546	0.24%	-231'000	-49.30%	-83'946	-26.11%
49 Imputations internes	2'316'959	1.59%	2'417'900	1.68%	1'792'668	1.32%	-100'941	-4.17%	524'291	29.25%
EXCEDENT DE CHARGES	145'623'912	100.00%	143'946'000	100.00%	136'293'309	100.00%	1'677'912	1.17%	9'330'603	6.85%
EXCEDENT DE REVENUS	125'568		3'030'600		5'802'803					

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT

	C 2017	B 2017	C 2016	C 2015	C 2014	C 2013	C 2012	C 2011
33 - Amortissements	8'435'504	7'944'100	8'541'072	8'833'913	9'478'413	8'880'837	9'599'652	8'342'364
332 - Amortissements supplémentaires	2'200'000		1'631'000				11'385'933	
333 - Amortissement du découvert	3'339'599	1'066'300	1'736'568	1'359'634	1'923'977	1'227'847	772'813	1'099'456
38 - Attributions aux fonds de réserve	-237'600	-468'600	-321'546	-744'804	-1'935'196	-2'604'950	-3'140'995	-2'227'083
48 - Prélèvements sur les fonds de réserve	-320'700		-2'020'025	-55'337	-411'831	-237'293	-12'161'052	-1'024'708
424 - Gains comptables sur patrimoine financier	125'568	-3'030'600	-5'802'803	-1'748'480	594'862	-978'902	-4'289'698	-6'414'367
Résultat de l'exercice								
Autofinancement	13'542'371	5'511'200	3'764'266	7'644'926	9'650'225	6'287'539	2'166'653	-224'338

6'118'806

Autofinancement moyen 2011-2017:

Commune de Vevey Comptes 2017 Bilans comparés

	BILAN AU 31.12.2017	en % du total	BILAN AU 31.12.2016	en % du total	Ecart 17-16	
					en francs	en %
ACTIF						
910 DISPONIBILITES	9'911'110.84	3.98%	11'405'871.67	4.60%	-1'494'760.83	-13.11%
911 DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	23'082'490.07	9.27%	21'999'984.16	8.87%	1'082'505.91	4.92%
912 PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	97'176'633.68	39.04%	97'303'084.64	39.24%	-126'450.96	-0.13%
913 ACTIFS TRANSITOIRES	14'107'500.64	5.67%	11'965'187.28	4.83%	2'142'313.36	17.90%
914 INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	89'716'503.50	36.04%	88'026'844.19	35.50%	1'689'659.31	1.92%
915 PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	2'805'875.00	1.13%	2'805'875.00	1.13%	0.00	0.00%
916 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A AMORTIR	0.00	0.00%	6'000.00	0.00%	-6'000.00	-100.00%
919 DECOUVERT	12'142'977.87	4.88%	14'468'545.75	5.83%	-2'325'567.88	-16.07%
	248'943'091.60	100.00%	247'981'392.69	100.00%	961'698.91	0.39%
PASSIF						
920 ENGAGEMENTS COURANTS	15'699'066.77	6.31%	12'243'152.40	4.94%	3'455'914.37	28.23%
921 DETTES A COURT TERME	65'000'000.00	26.11%	65'006'379.10	26.21%	-6'379.10	-0.01%
922 EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	123'662'500.00	49.68%	128'912'500.00	51.98%	-5'250'000.00	-4.07%
923 ENGAGEMENTS ENVERS DES PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	37'935.35	0.02%	69'226.10	0.03%	-31'290.75	-45.20%
925 PASSIFS TRANSITOIRES	9'345'825.35	3.75%	9'320'382.69	3.76%	25'442.66	0.27%
928 FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	35'197'764.13	14.14%	32'429'752.40	13.08%	2'768'011.73	8.54%
	248'943'091.60	100.00%	247'981'392.69	100.00%	961'698.91	0.39%